



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LEGALITÉ

Bureau de Contrôle de Légalité

**Arrêté préfectoral
Dotation de compensation des groupements
ACOMPTE**

EXERCICE 2022

Le préfet de la Savoie
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu l'article 159 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018,
Vu l'article L. 3334-7-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu la circulaire Intérieur NOR/MCT/B/06/00079/C / Finances n° CD-3291 du 21 novembre 2006,
Vu le télégramme TELEX DGCL n° 22-000396-D du 7 janvier 2022,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie,

ARRETE

Article 1er : Une somme de **2 222 353 €**, répartie selon l'état annexé au présent arrêté et correspondant à un septième acompte au titre de la dotation de compensation des groupements, est attribuée aux bénéficiaires pour le mois de juillet 2022.

Article 2 : Le versement s'opérera le 20 du mois par débit du compte « Dotations - Fonds nationaux » (n°465.1200000 - CDR COL0903000 - **interfacé**) ouvert dans les écritures de M. le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Article 3 : La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie et le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : En application des dispositions des articles R 414-6, R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, notamment via l'application "TELERECOURS citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Chambéry, le

LE PREFET


Le sous-préfet d'Albertville

Christophe HERIARD

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : SGC MOUTIERS

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
247300015	CC DES VALLEES D'AIGUEBLANCHE	20 463,00	143 241,00

Total de la trésorerie	20 463,00	143 241,00
------------------------	-----------	------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : CHAMBRE (LA)

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
247300361	CC DU CANTON DE LA CHAMBRE	35 575,00	249 025,00

Total de la trésorerie	35 575,00	249 025,00
------------------------	-----------	------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : MODANE

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
200070340	CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	13 300,00	93 100,00

Total de la trésorerie	13 300,00	93 100,00
------------------------	-----------	-----------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : PONT DE BEAUVOISIN

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
247300528	CC VAL GUIERS	41 592,00	291 144,00

Total de la trésorerie	41 592,00	291 144,00
------------------------	-----------	------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : SGC AIX LES BAINS

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
200068674	CA GRAND LAC	406 794,00	2 847 558,00

Total de la trésorerie	406 794,00	2 847 558,00
------------------------	------------	--------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : SGC ALBERTVILLE

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
200068997	CA ARLYSERE	357 752,00	2 504 264,00

Total de la trésorerie	357 752,00	2 504 264,00
------------------------	------------	--------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : SGC CHAMBERY

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
200041010	CC COEUR DE SAVOIE	151 821,00	1 062 747,00
200069110	CA GRAND CHAMBERY	1 031 912,00	7 223 384,00

Total de la trésorerie	1 183 733,00	8 286 131,00
------------------------	--------------	--------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : ST JEAN-DE-MAURIENNE

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
200070464	CC COEUR DE MAURIENNE ARVAN	120 582,00	844 074,00

Total de la trésorerie	120 582,00	844 074,00
------------------------	------------	------------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : ST MICHEL-DE-MAURIENNE

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
247300452	CC MAURIENNE GALIBIER	11 060,00	77 420,00

Total de la trésorerie	11 060,00	77 420,00
------------------------	-----------	-----------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : VAL D'ARC

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
247300676	CC PORTE DE MAURIENNE	9 573,00	67 011,00

Total de la trésorerie	9 573,00	67 011,00
------------------------	----------	-----------

Dotation de compensation des groupements - 2022

465.1200000 - COL0903000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : YENNE

Somme à verser au compte 74126 de la collectivité

Code	Bénéficiaire	Somme à verser	Total Acomptes
247300262	CC DE YENNE	11 598,00	81 186,00
247300668	CC DU LAC D'AIGUEBELETTE	10 331,00	72 317,00

Total de la trésorerie	21 929,00	153 503,00
Total de l'arrondissement financier	2 222 353,00	15 556 471,00
Total de la préfecture	2 222 353,00	15 556 471,00